



**COMMISSION ROUTES, CIRCULATION, MOBILITE**

**Rapport concernant la pétition « contre la suppression de places de stationnement au chemin Taverney »**

Dans sa séance du 15 novembre 2010, la commission routes, circulation, mobilité a reçu 5 personnes en délégation sur les 150 pétitionnaires qui se sont élevés contre le projet de réaménagement du chemin Taverney, plus particulièrement contre la suppression de 30 places de parking et l'augmentation des places pour vélo. Ils souhaitent également être entendus et contribuer aux décisions qui les touchent de près.

Lors de cette audition et après un bref historique du dossier par le conseiller administratif, M. Jean-Marc COMTE, les pétitionnaires ont pris connaissance du projet remanié présenté par l'architecte urbaniste du bureau Urbaplan et daté du 15 novembre 2010. Ils ont posé toutes les questions qu'ils souhaitent et ont notamment demandé que la place pour motos et vélos soit à plat et non pas dans la pente naturelle du chemin Taverney. Ils ont pu noter que seules 5 places sur 41 existantes sur le domaine public et 10 places sur le domaine privé ont été supprimées au profit de l'accessibilité des déménageurs, des véhicules de secours et de l'aménagement d'une petite place de rencontre. Les places de parking restent pour l'instant des places blanches 4h - 15h.

Au terme de cette séance, les personnes présentes se sont montrées satisfaites par le nouvel aménagement tel que maintenant proposé et la commission recommande au bureau du Conseil municipal de répondre dans ce sens aux pétitionnaires.

Par 8 voix pour et 1 voix contre, la commission a donné un préavis positif à l'image directrice telle que présentée et reste dans l'attente d'un projet chiffré. Elle invite le Conseil administratif à poursuivre ses négociations avec les divers propriétaires.

Ce rapport est accepté à l'unanimité.

Francine MAMIN-TISSOT  
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 15 novembre 2010



**COMMISSION ROUTES, CIRCULATION, MOBILITE**

**Rapport concernant la pétition « contre l'interdiction pour les véhicules à moteur de tourner à gauche depuis le chemin du Pavillon sur la route de Ferney, mesure destinée à limiter le trafic sur l'Ancienne-Route aux heures de pointe »**

---

Dans sa séance du 15 novembre 2010, la commission a reçu 2 personnes en délégation sur les 145 pétitionnaires qui se sont élevés contre la suppression du tourner à gauche sur la route de Ferney depuis le chemin du Pavillon. Ils considèrent qu'en tant que riverains, ils feront les frais d'une nouvelle contrainte sans que cela ne résolve pour autant la problématique de la circulation sur l'Ancienne-Route et dans le village.

Lors de cette audition, les 2 personnes présentes ont reçu une présentation détaillée par l'ingénieur conseil du bureau CERA et par le conseiller administratif, M. Jean-Marc COMTE, concernant le train de mesures que la commission a retenu afin de réduire drastiquement la circulation à travers le village. De cette présentation, il ressort également que la direction générale de la mobilité (DGM), constatant que la sortie du chemin du Pavillon freine la circulation sur la route de Ferney, recommande d'en interdire toute sortie aussi bien à gauche qu'à droite.

Au terme de cette présentation et après avoir posé toutes les questions qui leur étaient nécessaires et émis toutes leurs doléances, les pétitionnaires ont été en mesure de comprendre l'enjeu stratégique de cette nouvelle interdiction. Ils remercient d'avoir été écoutés et espèrent être suivis dans leur réflexion.

Suite à cette audition et à l'issue d'un nouveau tour de table, la commission décide, par 5 oui, 1 non et 3 abstentions, la fermeture totale de la sortie du chemin du Pavillon sur la route de Ferney, afin d'améliorer la fluidité de la route de Ferney et de diminuer le trafic de transit sur l'Ancienne-Route.

La commission recommande au bureau du Conseil municipal de répondre dans ce sens aux pétitionnaires.

Ce rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.

Francine MAMIN-TISSOT  
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 15 novembre 2010